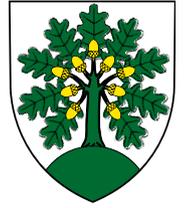


MONTANAIRE

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE MONTANAIRE

magazine



**COMPTE RENDU DU CONSEIL
GROS D'VAUD
1ER AOÛT
UNION 23
TAILLE DES HAIES
REPLISSAGE DES PISCINES
MEMBRE DU BOIS DES BRIGANDS**

N°33 - MAI 2023

N°33 - MAI 2023

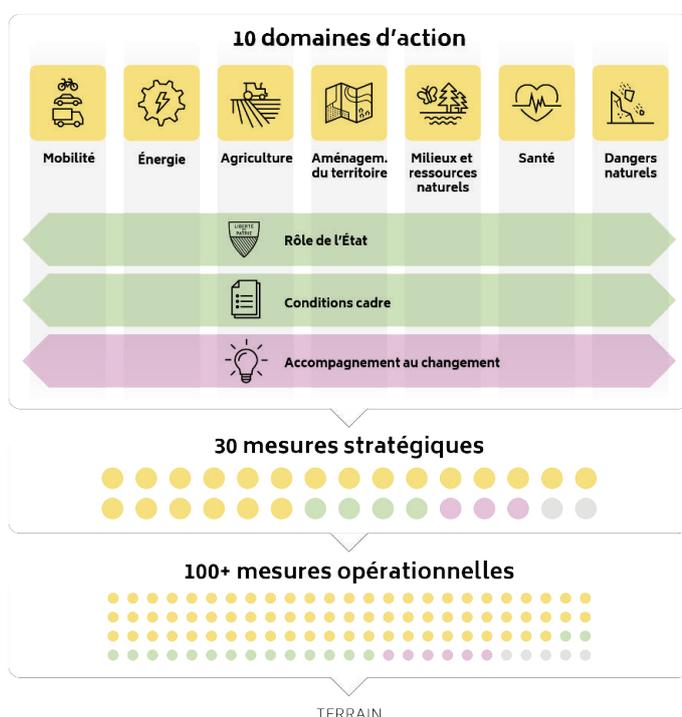
LE BILLET DE LA MUNICIPALITÉ LE BILLET DE LA MUNICIPALITÉ LE BILLET DE LA MUNICIPALITÉ

Pour répondre aux enjeux actuels de l'énergie et du climat, la municipalité s'est investie depuis la fusion à son niveau par plusieurs actions pratiques d'économies d'énergie évidentes pour elle. En voici quelques exemples : l'élaboration de plusieurs chauffages à distances à bois, l'isolation de plusieurs bâtiments communaux, des projets de panneaux solaires, la réduction de la consommation de l'éclairage public et la création de biotopes.

En 2022, le canton a mis en place un programme plan énergie et climat communal (PECC) destiné à soutenir les communes en leur apportant un appui technique et financier. Cet accompagnement est adapté à chaque commune selon leur dimension et particularité.



Nathalie Jatton
Municipale



OBJECTIFS DU PECC

- Faciliter la mise en œuvre d'action dans les communes pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques
- Mettre à disposition des communes des outils pratiques
- Subventionner un accompagnement externe pour les communes
- Positionner le PECC comme fil conducteur dans les décisions communales

POURQUOI ?

La préservation du climat est un enjeu central dans notre société. Il s'agit d'un sujet complexe qui peut sembler éloigné dans le temps. Pourtant la transition énergétique et environnementale peuvent apporter des bénéfices immédiats pour notre qualité de vie.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le plan énergie et climat communal prévoit la réduction de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire au changement climatique. Le document compile les objectifs et actions pertinentes à réaliser dans la commune.

COMMENT ?

La démarche implique les services communaux, le conseil communal, la population et les divers acteurs économiques et associatifs de la commune. Elle est soutenue financièrement par le canton.

Sa réalisation se passe à travers 4 phases se déroulant sur 4 ans.

- **L'état des lieux** : permet de donner un aperçu de notre consommation énergétique sur le territoire communal et des potentiels d'énergie renouvelable. D'identifier ce qu'on peut améliorer. Ces démarches sont effectuées avec l'aide d'un mandataire spécialisé.
- **La définition d'une vision et des objectifs** : elle se définit par une vision politique de la Municipalité jusqu'en 2050, un slogan pour notre commune avec idéalement une participation des habitants et des objectifs plus précis à l'horizon 2030 à effectuer avec notre mandataire.
- **L'élaboration d'un plan d'actions** : il se réalise avec l'aide de fiches d'actions et de divers exemples, identifier les actions pertinentes de la Commune sur la base de l'état des lieux et des objectifs formulés.
- Proposer un plan d'action sur 3 ans avec une estimation des coûts, des subventions et des résultats attendus.
- **La mise en œuvre de ces actions** : afin de garantir un facteur de réussite, impliquer un bureau externe, nommer une commission et faire valider chaque étape par le conseil communal. L'implication de la population peut se révéler judicieuse.



Nous sommes au début du processus qui a commencé par une formation de base. Suivra l'année prochaine l'état des lieux suivi par un mandataire externe.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de ces démarches et vous aurez la possibilité de vous impliquer d'une façon ou d'une autre car votre vision de la commune est importante pour nous.

Plus d'informations sur le site de l'état de vaud:
vd.ch -> **Plan énergétique et climat communal (PECC)**





COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL	6
GROS D'VAUD.....	7
1ER AOÛT.....	8
LES POSTES MOBILES DE LA GENDARMERIE VAUDOISE	8
UNION 23.....	9
COURSE DES ROCHES 2023	10
LE BOIS DES BRIGANDS.....	10
TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES.....	11
LE PETIT NUAGE	11
LE CHOEUR MIXTE DE L'AURORE FÊTE SES 40 BOUGIES.....	12
AVANCÉE DU COLLÈGE.....	12
REPLISSAGE DES PISCINES	12
NOUS SOMMES... UNE TRÈS GRANDE FAMILLE	13
JE SUIS... LE RESPONSABLE VOIRIE.....	13
LA PETITE HISTOIRE	14
GAGNANTS DU CONCOURS PHOTOS.....	16

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL

Par Chloé Crisinel Bettex

56 conseillers (55 + présidente) étaient présents à la salle du Conseil de Thierrens ce 27 mars 2023. Suite à la démission de M. Bernard Pasche, Mme Line Rochat de St-Cierges a été assermentée comme conseillère communale, M. Lionel Jotterand a été nommé membre de l'association du triage forestier de St-Cierges et environs et M. Charles-Nicolas Jatton a été nommé membre suppléant de l'association intercommunale de distribution d'eau de Vusery (AIDEV).

CONSEIL COMMUNAL DE MONTANAIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE LUNDI 27 MARS 2023 À THIERRENS

Trois préavis étaient à l'ordre du jour. Après avoir pris acte des explications des Municipaux responsables des préavis, entendu les différents rapports des commissions ad hoc et de la commission de gestion et finances,

LE CONSEIL A DÉCIDÉ :

- **D'approuver le préavis N° 01/2023 – Révision du plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement :**
 - Demande de crédit complémentaire dans le cadre du préavis n° 15/2017. (Acceptations 54, avis contraire 0, abstention 1)
- **D'approuver le préavis N° 02/2023 – Thierrens – grande salle :**
 - Adoption du projet de réfection de l'isolation thermique du bâtiment
 - Aménagement d'un accès pour handicapés
 - Changement du système de chauffage
 - Pose de panneaux photovoltaïques
 - Mise en conformité des normes de sécurité (Acceptations 30, avis contraires 16, abstentions 9)
- **D'approuver le préavis N° 03/2023 – Thierrens – collège :**
 - Changement du système de chauffage au collège de Thierrens, rue du Collège 13, comprenant une chaudière à plaquettes de bois et le raccordement du chauffage à distance (CAD) du bâtiment abritant le centre médical. (Acceptations 54, avis contraire 0, abstention 1)

En amont du passage au vote du préavis N°02/2023 qui a soulevé un nombre important de questions et réflexions, la Municipalité a demandé au Bureau de nommer une commission du Conseil qui sera chargée d'effectuer une réflexion sur l'ensemble du patrimoine immobilier.

L'assemblée a également dû statuer sur la prise en considération du postulat 4/2022 – « Pour des logements protégés sur la commune de Montanaire », déposé le 15 décembre 2022 par M. Vincent Pasquier.

Après avoir entendu le rapport de la commission sur la prise en considération et les explications de la Municipalité qui a réalisé un sondage envoyé à 610 personnes âgées de 60 ans et plus (208 questionnaires retournés) :

- La prise en considération est approuvée à la majorité (acceptations 38, avis contraires 9, abstentions 8)

Selon la procédure de traitement d'un postulat, lorsque la prise en considération est acceptée par le Conseil communal, la proposition est remise à la Municipalité qui rédige un rapport dans un délai de 6 mois à un an. Elle pourra l'accompagner d'un projet de décision ou non, le postulat n'étant pas contraignant.

RAPPORTS DES ASSOCIATIONS

• CNOV, présenté par M. Dick-André Freymond

Le CNOV est une association intercommunale qui a pour but de collecter et d'évacuer les eaux usées des villages de Corrençon, Neyruz, Oulens et Villars-le-Comte et de les faire traiter à la station d'épuration de l'association intercommunale de Moudon-Lucens. Les décisions prises sont : Le contrôle de l'intégralité du réseau des collecteurs d'eaux usées par une caméra et une vérification par enfumage pour répondre à la demande de la future association intercommunale pour l'épuration des eaux moyenne Broye (EMB) et l'installation en 2022 d'un dégrilleur pour sortir les matières solides et économiser les pompes. Les perspectives et enjeux pour la commune : l'association CNOV sera reprise par l'EMB (peut-être en 2027).

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

• Éclairage public

M. Michel Rosset a annoncé que le système de télégestion de l'éclairage public sera mis en service sous peu dans plusieurs villages, et que divers essais et expérimentations seront à prévoir dans les semaines à venir.

• Péréquation financière

M. Claude-Alain Cornu a annoncé que d'ici la fin de cette semaine, le Conseil d'Etat, l'Union des communes vaudoises (UCV) et l'Association de communes vaudoises (AdCV) vont parapher un accord institutionnel qui jette les bases de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). Le texte prévoit également l'accélération et le renforcement du rééquilibrage financier en faveur des communes, instauré en 2020, ainsi qu'une nette diminution, dès 2026, de la participation des communes aux augmentations des dépenses sociales. L'accord présenté par les trois partenaires institutionnels dessine les contours d'un contre-projet consensuel du gouvernement à l'initiative SOS Communes.

• Union 23

M. Claude-Alain Cornu donne de nombreux éléments du programme festif et commémoratif, notamment des 10 ans de la Commune de Montanaire, invite les conseillers communaux à s'inscrire comme bénévoles et donne rendez-vous à chacun à Chapelle-sur-Moudon du 7 au 11 juin prochain. www.union23.ch

La prochaine séance du Conseil communal est agendée au **mardi 20 juin 2023, 19h30, au Battoir de Chapelle-sur-Moudon**. Les séances sont ouvertes au public.

Je souhaite un joli printemps à tous les habitants de Montanaire.

GROS D'VAUD

pour un développement harmonieux et une identité affirmée

Située entre Lausanne et Yverdon, la Région du Gros-de-Vaud regorge d'un riche patrimoine économique, culturel et naturel. C'est pourquoi l'association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGDV) a été fondée en 1988. Composée de 36 communes et de près de 200 membres privés, elle œuvre au renforcement de l'identité régionale à travers le développement de stratégies et de projets divers sur de nombreuses thématiques.

Association de droit privé, l'ARGdV est une plateforme d'échanges publics-privés qui traite et soutient de nombreuses activités qui visent à la mise en œuvre d'une stratégie régionale validée par le Service de la Promotion de l'Economie et de l'Innovation (SPEI). Pour travailler avec efficacité la multiplicité et la variété des projets, nous nous appuyons sur des commissions thématiques : le développement économique, le tourisme et la culture, l'agriculture, le territoire et la mobilité, le sport et la jeunesse, l'énergie et l'environnement. Nous jouons également le rôle d'interface et de coordination entre les différents acteurs publics et privés concernés.

La région Gros-de-Vaud accueille des activités économiques diversifiées, ce qui est une force. Le district compte ainsi près de 3'200 entreprises composées de 1 à plus de 100 salariés. Reconnue également comme le grenier à blé du canton de Vaud, l'agriculture occupe une place importante dans la vie des locaux.

C'est pour fédérer l'ensemble des acteurs et des habitants qui façonnent notre région, que la marque Gros d'Vaud, au-delà des apparences a été lancée il y a peu de temps. Vous aussi véhiculez les valeurs de notre belle région en véhiculant le logo.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

MAI 2023

Espace Culturel Assens

Exposition L'Art au fil du Talent

MAI 2023

«Le Gros d'Vaud bouge »

7 AU 11 JUIN 2023

Chapelle-sur-Moudon

La fête UNION 23 est prévue autour de la traditionnelle «Journée des communes vaudoises».



 <p>REJOIGNEZ LE MOUVEMENT</p>	Gros d'Vaud, une marque porteuse de nos valeurs, qui fait rayonner notre région au-delà de son périmètre d'action.	UN MARQUEUR DE SYMBOLES FORTS Comme vous, habitants et acteurs de notre région, nous sommes fiers de notre patrimoine et de notre terroir, nous aimons y vivre, y travailler, y passer du temps. C'est pourquoi il nous tient à cœur de mieux faire connaître notre petit coin de pays.
---	--	---



GROS AU-DELÀ DES APPARENCES d'VAUD



www.grosdvaud.ch



SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE POUR ÊTRE PARTENAIRE

1ER AOÛT

Boulens et Montanaire ayant organisé Union 23 ensemble, le 1er août aura lieu cette année à Boulens.

Comme chaque année, l'équipe de Croqu'en balade organisera une promenade accompagnée de spécialités culinaires diverses. Le soir, après le discours officiel et l'apéritif offert par les 2 communes, vous aurez la possibilité de vous restaurer, de voir le feu d'artifice et de profiter des animations jusqu'au bout de la nuit pour célébrer ce jour important.

Vous recevrez les informations détaillées concernant les horaires et les modalités d'inscription dans un tout ménage qui sera envoyé en début d'été mais vous pouvez déjà réserver la date.

Les municipalités de Boulens et de Montanaire se réjouissent de passer cette journée et cette soirée avec vous toutes et tous !



LES POSTES MOBILES DE LA GENDARMERIE VAUDOISE



La création de ce concept de proximité date de 2015. Il a été motivé par la volonté de créer un rapport privilégié avec les citoyens. Des contacts au cours desquels les habitants peuvent faire part des problèmes qu'ils rencontrent auprès d'un personnel à l'écoute et expérimenté.

Deux bus de proximité sont actuellement en service. Ils sont équipés comme un poste de Gendarmerie, avec informatique embarquée, radio, téléphone et matériel de première intervention. Un binôme de gendarmes assure ce service de contact et de prévention. Le but est de renforcer le sentiment de sécurité dans les localités visitées, via une visibilité régulière de 2h30 au minimum. Une fois installé à un endroit stratégique de la commune, l'équipage se répartit les tâches.

Généralement, un gendarme reste au bus pour l'accueil des habitants et le second patrouille dans la commune, à vélo ou à pied. L'itinéraire de cette patrouille sera orienté par la lecture du journal des événements police ainsi que par les informations récoltées auprès de l'administration communale et du poste de Gendarmerie d'Echallens, qui est responsable de la commune de Montanaire.



Voici quelques missions des postes mobiles :

- Visibilité
- Patrouille pédestre et cycliste
- Contact avec la population et les administrations locales
- Faire remonter aux partenaires internes et externes toute requête ou information recueillie
- Conseils en matière de prévention (circulation, judiciaire, etc)
- Enregistrer des plaintes pénales
- Remplir divers formulaires (perte plaques/documents officiels)
- Récupération/dépôt d'armes

Mais ce n'est pas tout. En cours de patrouille, les gendarmes ouvrent l'œil et font de la prévention active. Il s'agit de recommandations en direct ou par le biais d'un fichet, lors de la constatation d'une pratique à risque (par exemple un garage laissé ouvert avec des cycles de valeur non cadenassés à l'intérieur).

A cela s'ajoute des visites aux personnes ayant été récemment cambriolées. Ces rencontres appelées contre-visites ont toujours pour but de rassurer, écouter et conseiller les victimes. « Elles sont parfois très touchantes » conclut le sergent-major Tauxe, chef des postes mobiles.

A Montanaire, les passages se font mensuellement en alternance entre les villages de Chapelle-sur-Moudon, Thierrens et St-Cierges. Depuis ces localités, à la belle saison, les gendarmes rayonnent à vélo dans les autres villages de la commune (Chanéaz, Corrençon, Correvon, Denezzy, Martherenges, Neyruz-sur-Moudon et Peyres-Possens), conformément au vœu de la municipalité.

N'hésitez donc pas à leur rendre visite lors de leur prochain passage.

Prochain passage : **jeudi 25 mai, au matin, à Thierrens.**





UNION 23

Montanaire - Boulens

PROGRAMME

Découvrez le programme d'UNION 23 sur www.union23.ch.

Le moment de découvrir ce qui vous attend pour ces 5 jours de fête est enfin arrivé !



PHOTOS SOUVENIRS

Saurez-vous les retrouver ?

10 cadres photo se cachent dans nos villages.

En plus de partir à leur recherche, vous pourrez visiter les communes de Montanaire et Boulens.

Prenez-vous en photo et postez-la sur les réseaux sociaux en nous taguant.

www.union23.ch



PUMPTRACK MOBILE

Le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud a fait l'acquisition d'un pumptrack mobile qu'il met à la disposition des communes. Il sera installé à Chapelle-sur-Moudon, tout le mois de juin et se trouvera sur le site de la fête UNION 23, à la sortie du village, côté Martherenges.

Prenez votre trottinette, vos rollers ou votre vélo et venez l'essayer.



RECHERCHE BÉNÉVOLES

Vous souhaitez offrir de votre temps et contribuer à rendre cette fête encore plus belle ?

Rejoignez-nous en tant que bénévoles pour UNION 23 ! Nous avons besoin de personnes dynamiques et motivées pour nous aider tout au long de la manifestation. Que vous souhaitiez aider à la logistique, à la billetterie ou à l'animation, nous avons des postes pour tout niveau de compétences et d'intérêts. Vous ferez partie d'une équipe dynamique et enthousiaste qui travaille pour offrir une expérience mémorable aux visiteurs.

Inscrivez-vous dès maintenant sur notre site internet pour faire partie de l'aventure !

Renseignements :

Sandrine Dind (benevoles@union23.ch, 079 378 55 22)



COURSE DES ROCHES 2023

C'est le retour aux sources !

Pour cette 21^{ème} édition et après quelques années chahutées, principalement en raison du COVID, le comité d'organisation a pris la décision de donner à nouveau le départ du grand parcours des 10km à Moudon, pour les coureurs-euses comme pour les marcheurs-euses!



Mais pas de soucis pour ceux qui n'apprécient que moyennement les départs à la montée avec des mollets en mode «hyper tendus», il y a toujours possibilité de se la faire un peu plus détendue sur la boucle des 5km au départ de Thierrens. Les plus jeunes ne seront pas en reste, puisque deux boucles de 1km et 2km leur seront proposés sur les mêmes parcours qu'en 2022. Il est bon de rappeler que pour ces «champions-nes en herbe», l'inscription leur est offerte.

La zone d'arrivée de toutes les courses se situera pour la 2^{ème} année consécutive au terrain du FC Thierrens qui nous mettra gracieusement ses installations à disposition.

Comme chaque année, tout est prévu pour que la récupération se passe pour le mieux. Le choix sera offert de passer entre les mains expertes de notre équipe de massage, ou alors de siroter un rafraîchissement autour de la tonnelle de la Jeunesse de Thierrens. La traditionnelle fondue ou autres grillades permettront de combler les petites faims.

Ambiance conviviale est garantie en attendant la «généreuse» remise des prix. A noter que chaque participant-e recevra un prix souvenir.

Toutes les informations pratiques, les descriptifs de parcours ainsi que les modalités d'inscription sont à disposition sur notre site www.cOURSE-DES-ROCHES.CH.

Les accompagnants-tes, non-sportifs-ves et autres bons-nes vivants-es sont, bien entendu, également les bienvenus-es

Alors à tout bientôt et pour celles et ceux qui souhaitent disposer d'informations plus interactives, il y a possibilité de nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook ou Instagram.

Pour le comité d'organisation de la course des Roches
Frédéric Lin

LE BOIS DES BRIGANDS À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES

C'est sous l'impulsion de la Municipalité de Thierrens, du Chœur-mixte, du FCT et des communes voisines que l'Association du Bois des Brigands a vu le jour en 2000, suite au spectacle « Les Brigands du Jorat » joué en 1998 en lisière sud de la forêt de la Commounaille.

Le comité était alors constitué de 5 personnes :

- Marcel Vulliens qui était municipal de la Commune de Thierrens,
- Alexandre Bula qui était directeur des écoles et du Chœur mixte,
- Marcel Giger qui était garde forestier et municipal à St-Cierges,
- René Crisinel qui était représentant du FCT et municipal à Correvon,
- André Pahud qui était représentant du Chœur mixte et municipal à Neyruz.



Aujourd'hui le comité est constitué de 7 personnes :

- Marcel Vulliens : président
- Alexandre Bula : trésorier
- Gaëtan Fässler : garde-forestier qui a remplacé Marcel Giger parti à la retraite.
- Marc Bourlard : représentant de la municipalité de Montanaire
- René Crisinel
- André Pahud
- Michel Gostelli

Les membres fondateurs de l'association considèrent qu'il est temps de « laisser la place aux jeunes » et aimeraient passer la main en 2024 (de suite pour Alexandre Bula et Michel Gosteli). Il faut assurer le travail administratif (location du refuge, facturation, gestion des cotisations), participer à l'entretien (refuge, auberge, étang, jardin, sentiers,...), créer des animations,...

Pour que cette association perdure encore et que le Bois des Brigands garde sa réputation communale, cantonale, nationale et même internationale, nous avons besoin de gens motivés prêts à consacrer une petite partie de leur temps pour former un nouveau comité.

TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

Comme indiqué dans la FAO chaque année au mois de juin, les haies en bordure de routes et chemins publics doivent être émondés et les arbres élagués, selon l'art. 8 et 10 du Règlement d'application du 19.01.1994 de la loi du 10.12.1991 sur les routes.

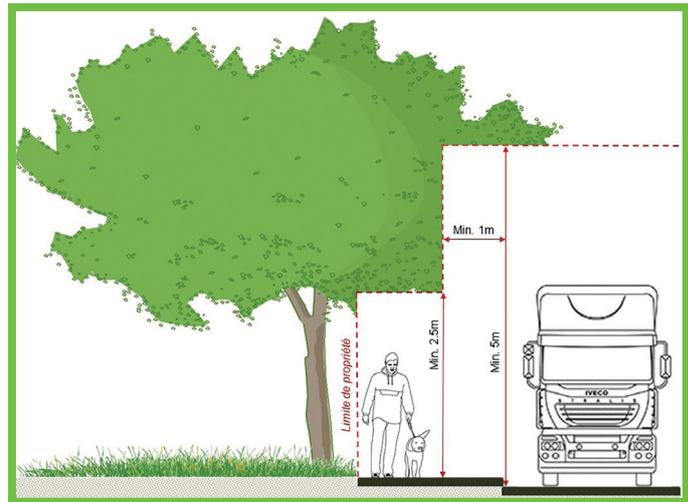
EMONDAGE DES HAIES

- à la limite de la propriété.
- à une hauteur maximale de 0,60m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2m dans les autres cas.

ELAGAGE DES ARBRES

- au bord des chaussées: à 5m de hauteur et 1m
- à l'extérieur.
- au bord des trottoirs: à 2,5m de hauteur et à la limite de la propriété.

Le délai de mise en conformité est fixé au **30 juin 2023**. Passé ce délai, la commune fera effectuer les travaux à la charge du propriétaire.



LE PETIT NUAGE

« Le Petit Nuage » est une structure d'accueil destinée à vos enfants âgés de deux ans et demi jusqu'à leur rentrée en 1ère année d'école (1P). Créée en 1992 par une équipe de mamans de la région, notre halte-jeux est active depuis plus de 30 ans grâce au bénévolat de parents, grands-parents et toute autre personne désireuse de passer une chouette matinée en compagnie des enfants.

« Le Petit Nuage » est ouvert deux matinées par semaine ; les lundis et jeudis de 8h30 à 11h00. La structure est au bénéfice d'une autorisation d'exploiter délivrée par l'Office cantonal vaudois de l'accueil de jour des enfants (OAJE).

Je me présente, Othilie Piot, maman de deux enfants. J'ai repris la Présidence de la halte-jeux « Le Petit Nuage » en juin 2022 afin que la structure puisse poursuivre son activité. Il me tenait à cœur que nos enfants puissent continuer à partager ensemble des moments de jeux privilégiés. Ils ont ainsi l'occasion de découvrir de nouvelles activités et d'interagir avec plusieurs enfants de leur âge, le tout en dehors de leur cercle familial. Apprendre à intégrer un groupe, à en respecter les règles et à fonctionner ensemble dans la bienveillance, c'est aussi une façon de se préparer en douceur à l'entrée à l'école. Sans oublier que cela permet également aux parents de profiter d'une matinée de temps libre, rien que pour eux, pour se ressourcer.



Nous sommes une équipe de bénévoles dynamique et sympathique. Durant les matinées d'accueil, deux bénévoles sont simultanément présents-es. En dehors de nos matinées d'accueil, nous nous réunissons approximativement une fois tous les 3 mois pour une assemblée et nous nous retrouvons également de temps à autre pour passer des moments avec nos propres enfants. Une fois par année nous organisons une sortie récréative avec les enfants, ainsi qu'une matinée pleine de surprises pour célébrer Noël, ou encore une rencontre en nature pour les enfants et les parents pour nous donner l'occasion d'échanger. Tout cela est possible et réalisable grâce au bon cœur et à la disponibilité de nos bénévoles.

Pour la rentrée 2023-2024, nous sommes à la recherche de plusieurs personnes disposées à offrir un peu de leur temps, soit entre 1 et 4 matinées par mois (les lundis et/ou les jeudis), pour compléter notre joyeuse équipe.

Vous souhaitez nous rejoindre? Avec plaisir !

Il vous suffit de me contacter par téléphone au **079 776.36.08** ou par mail lepetitnuage1410@gmail.com.

Vous souhaitez inscrire votre enfant, mais sans toutefois faire de bénévolat? C'est également possible, n'hésitez pas à prendre contact !

Au plaisir de faire votre connaissance
Othilie Piot



LE CHOEUR MIXTE DE L'AURORE FÊTE SES 40 BOUGIES

Cet automne, le chœur mixte de l'Aurore fêtera son 40ème anniversaire et aura l'immense plaisir de vous présenter un spectacle intitulé « Cent ans enchantés en chantant » avec au programme 7 représentations. Pour cette belle occasion, nous avons la joie d'accueillir 14 nouveaux membres qui viendront renforcer notre chœur car le défi est de taille. Une création unique vous sera présentée, des histoires et des anecdotes de notre belle région relatées avec élégance par Narcisse, slameur, musicien et habitant de Chapelle-sur-Moudon, un texte riche dans lequel les mots qui le composent se superposent. Les musiques sont quant à elles composées par Lee Maddeford, bien connu dans la région pour ses nombreuses participations aux spectacles de chœur d'enfants et à la revue de Thierrens. Au travers de ses compositions, il nous fait découvrir son univers et son talent. Notre directrice, Florence Grivat Favre qui est à nos côtés depuis 15 ans, nous accompagnera elle aussi dans cette belle aventure avec toute la rigueur et la joie de vivre qui la caractérise.

Pour la petite histoire, c'est en 1981 que le chœur mixte l'Aurore a vu le jour sur l'initiative de M. Charly Sonnay lors de l'inauguration du Battoir de Chapelle-sur-Moudon. Comme vous l'aurez sans doute remarqué, nous aurions dû fêter notre 40ème anniversaire en 2021, c'est donc avec 2 ans de décalage (mesures sanitaires obligent) que nous avons le plaisir de concrétiser notre projet. Depuis plus de 40 ans le chœur mixte l'Aurore est animé par le plaisir de chanter et l'amour de la musique mais c'est avant tout un moment de convivialité et un vrai bonheur de se retrouver chaque lundi où des amitiés se créent.

Le 5 août 2023, quelques bribes du futur spectacle pourront d'ailleurs être découvertes en avant-première lors de la célèbre émission du Kiosque à Musiques de Jean-Marc Richard qui se tiendra au Battoir de Chapelle-sur-Moudon.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour venir fêter à nos côtés ce jubilé, rendez-vous donc les 29-30 septembre et les 01-04-06-07-08 octobre 2023 pour découvrir cette création unique « Cent ans enchantés en chantant ».

Nous profitons de remercier chaleureusement tous les sponsors qui nous suivent déjà dans cette aventure. Pour ceux qui souhaiteraient encore nous apporter leur soutien, vous trouverez les informations nécessaires à ce sujet sur notre site www.choeurdechapelle.ch, rubrique 40ème anniversaire.



REEMPLISSAGE DES PISCINES

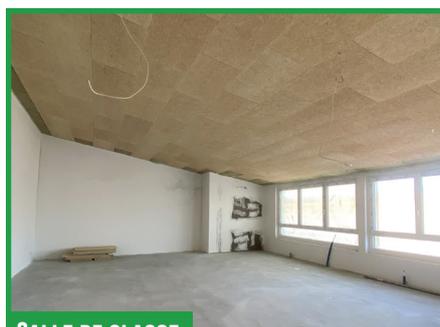
Avec l'arrivée des beaux jours, la tentation sera grande de plonger dans l'eau. Pour rappel, lors d'installation d'une piscine semi-enterrée ou enterrée, une enquête est indispensable. Quand au remplissage, il est strictement interdit de le faire à partir d'une borne hydrante. Cela peut prendre un peu plus de temps, mais il n'y a pas d'autre possibilité que de se brancher à un robinet privé. Au vu du dernier été, il est préférable de remplir sa piscine en début de saison pour économiser l'eau durant la saison chaude. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à Nathalie Jaton (n.jaton@montanaire.ch) pour la pose et à Michel Rosset (m.rosset@montanaire.ch) pour le remplissage.



AVANCÉE DU COLLÈGE



EXTÉRIEUR



SALLE DE CLASSE



CAGE D'ESCALIER

JE SUIS... LE RESPONSABLE VOIRIE

Jean-Luc Millasson

Bonjour,

Moi c'est Jean-Luc Millasson, « Jean-Luc de la voirie » pour les intimes. 57 ans, marié, 3 filles et de 2 petites filles. Domicilié à St-Cierges depuis 2004, je rénove une habitation datant de 1820. Maçon de métier, j'ai une grande passion pour la rénovation et les animaux, les reptiles en particulier, dont j'ai quelques spécimens à la maison.

J'ai rejoint l'équipe de la voirie en janvier 2019 et c'est avec beaucoup de plaisir que je partage mes connaissances avec mes collègues et inversement, je suis à l'écoute du savoir faire du reste de l'équipe, spéciale dédicace à Michel Zurkinden pour sa précieuse aide.



Je participe à presque tous les travaux que l'on peut faire dans une commune ; l'organisation et la mise en route des travaux, les plannings, l'entretien des bâtiments, les déchetteries, les espaces verts et bien plus encore... Ce métier me plaît, le travail en extérieur, la diversité et bien sûr le contact avec la population. Avec 9 villages et plus de 2800 habitants, c'est un bon challenge de garder notre commune la plus agréable et souriante possible, ceci grâce à toute l'équipe de la voirie et à toutes les personnes de Montanaire qui s'engagent à maintenir le plaisir de se promener dans notre belle commune. Merci à vous tous !

Jean-Luc



NOUS SOMMES... UNE TRÈS GRANDE FAMILLE

FSG St-Cierges

La FSG St-Cierges en est une famille, une très grande famille. Non pas de 7 à 77 ans mais de 2 à 100 ans même si ces derniers ont été bien actifs dans leur période, mais restent membres honoraires fidèles à la société. La FSG St-Cierges a été fondée le 11 novembre 1941 sous l'impulsion quelque peu militariste de l'époque et comptait 26 membres. Depuis beaucoup d'évolutions, dès 1975 elle se spécialise dans l'athlétisme puis avec l'évolution de la gymnastique mixte elle a retrouvé l'école de corps et les agrès. Puis en 1960, un groupe Gym hommes toujours très actif.

La FSG St-Cierges est une société de proximité offrant à chacun la possibilité d'évoluer dans un groupe adapté à ses besoins. Ce sont quelques 400 membres qui remplissent nos groupes : gym parents-enfants 2/4 ans - enfantines 4/7 ans - puis côté agrès, débutants et avancés 7/16 et les agrès individuels et de société dès 16 ans. Du côté athlétisme, filles et garçons 7/10 - mixtes 11/16 - actifs mixtes dès 16 ans puis gym tonique (dames) - 35+ mixte - nouveau groupe, multisports mixte - dames ou hommes. Ces 2 derniers groupes ont leurs propre comité voir statuts. Tout fonctionne bien grâce à un comité et une quarantaine de monitrices et moniteurs J+S, aides-monitrices et aides-moniteurs enthousiastes et motivés.



ÉQUIPE DE LA FSG ST-CIERGES



GRUPE AGRÈS

Des résultats plus que probants dans des concours et manifestations régionales, cantonales, romandes, fédérales voir pour certains internationales en trustant nombres de podiums et places d'honneur Nous l'avons entendu « Ah ! il y a St-Cierges essayons de faire au mieux ». Oui, c'est une bonne source de motivation surtout pour nos jeunes, bien que les autres le soient tout autant...

Et comme le veut notre logo, nous voulons y laisser notre empreinte...

En dehors des entraînements et concours, la société offre d'autres activités : soirées - rallye pédestre - journées familiales et sportives de tous genre, tournois de pétanque, volley, marches de nuit pour la gym hommes, etc...

Les buts de la gym : garder la forme, se faire du bien, se motiver voire se dépasser dans les concours, le tout dans un esprit de bonne humeur et de discipline.

Retrouvez toutes les infos sur notre site: fsg-st-cierges.ch

Jean-Marc Hermans
Membre du comité



ACTIFS ET GH À LA CANTONALE D'YVERDON

LA PETITE HISTOIRE

Description de St-Cierges par Christian Oulevay

Il faut remonter à l'époque romaine pour trouver trace d'une verrerie à St-Cierges qui évidemment ne s'appelait pas encore ainsi. Le premier nom dont nous soyons sur, Sancto Ciergio, date de 1154 ; il devient Sanchis Syracus en 1228, puis vers 1700, Saint Cyerge du nom de Saint Gyriaque patriarche de Constantinople de 596 à 616 auquel les habitants ont dédié une chapelle construite sur l'emplacement de l'église actuelle datant de 1886 nous retrouvons l'effigie de ce Saint sur les armoiries communales.

Les 642 hectares de l'ancienne commune dont 200 de forêt s'étendent de la Menthue à 582 mètres d'altitude à la Cerjaulaz faisant limite avec la commune de Moudon, ceci en passant par le point culminant à 861 mètres, où fut construit certainement à l'époque romaine un château ou plutôt deux tours d'observations, celles-ci détruites par les allemands. Des fouilles archéologiques effectuées dans les années 50 confirment l'existence du site du Molard situé non loin du refuge aumonyme. Pour les personnes intéressées par l'histoire de St-Cierges et de ses habitations, deux livres très documentés ont été écrits et édités par deux anciens habitants : M. Bernard Sauvageat et M. Jean-Louis Martin. Notre population comme celle des villages voisins a fortement fluctué de 240 habitants en 1800 à 500 en 1900, pour rebaisser à 312 en 1970 suite à l'exode des campagnes vers les villes ; nous étions à nouveau 500 en 2012, dont environ 50 à Corrençon jouissant d'une magnifique vue sur les Alpes. Ce hameau situé totalement en zone agricole a encore la moitié de sa population active liée à l'agriculture. Les nouveaux propriétaires ont su par la transformation et l'entretien de leurs bâtiments, garder au hameau son aspect campagnard.

RÉNOVATION DE MAISONS VILLAGEOISES ET CONSTRUCTION DE VILLAS ONT MODIFIÉ L'APPARENCE DU VILLAGE.

Un linteau réapparu ou une façade pimpante réveille dans les mémoires les Olivier, Pahud, Dind, Vulliens, Lagnaz, Freymond, nos plus anciennes familles bourgeoises, les souvenirs d'un passé forcément différent.

Le village et son hameau sont en constante évolution et c'est le secteur agricole qui l'illustre le mieux. De 55 agriculteurs au milieu du siècle passé, il n'en reste que 9 actuellement. Si l'agriculture est un important secteur économique sculptant le territoire communal avec ses différentes cultures, elle n'occupe qu'un petit nombre de citoyens.

ACTIVITÉS ARTISANALES

Nos habitants bénéficient de nombreuses activités artisanales ; nos deux restaurants dont l'auberge communale de Montanaire sont des lieux sociaux appréciés de la population. Deux garages, une épicerie, deux coiffeuses, une négociante en vin, un serrurier, un horloger, un installateur vidéo et d'autres petits artisans complètent l'offre de services appréciés des habitants de la région.

Une fromagerie remplaça l'ancienne plus que centenaire a eu sa 1ère fabrication le 12 mai 2020, sa production de Gruyère et de Brigand du Jorat plusieurs fois primée fait honneur aux 9 producteurs de la région et d'obtenir un certificat fédéral d'efficacité énergétique celui-ci remerciant les coopérateurs pour leur installation de panneaux photovoltaïques. Déjà en 1994, le village s'équipait d'un chauffage à distance ravitaillé aux plaquettes de bois fournis par les forêts communales. Aujourd'hui, 9 bâtiments sont reliés à ce réseau, soit 3 privés et 6 communaux. Cette installation rationalise les interventions techniques et participe à la protection du climat et des forêts. Elle pourrait même être financièrement intéressante par les temps qui courent.

ÉCOLES ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Les enfants portent en eux l'avenir de notre population ainsi les petits bénéficient d'une garderie, le petit nuage, situé dans l'ancien collège construit en 1923.

Pour l'école obligatoire nous disposons de 7 classes suite à la construction d'un collège en 2011, ce sont ainsi plus de 120 enfants qui animent le milieu du village et bénéficient d'un dégagement sur le Gros-de-Vaud pendant la récréation. Ils disposent aussi d'un terrain de sport remis à jour en 2013.

Les premières collaborations scolaires avec nos voisins se concrétisent dans les années 70 sous l'impulsion du régent M. Bernard Sauvageat et de M. Hector Martin, président de la commission scolaire. Nous faisons actuellement partie de l'ASIRE (Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens).

La société de gym fondée en 1941 offre à chacun et presque chacune la possibilité de se maintenir en forme et surtout de cultiver une fraternité qui est un des piliers de la gymnastique.

C'est environ 400 membres venant de toute la région qui se réjouissent de vous rencontrer lors des différentes manifestations de groupes.

Une société de jeunesse permet aux garçons et aux filles ayant fini l'école obligatoire de se former à la vie associative tout en participant à de nombreuses manifestations régionales et villageoises.

De nombreuses autres activités nous sont proposées dans les villages voisins faisant partie de la commune de Montanaire. La fusion de nos villages fortement plébicitée en 2013 permet une gestion administrative cohérente de nos villages tout en laissant à chacun d'entre nous l'initiative de dynamiser l'activité locale.

Le surnom des habitants de St-Cierges est « ronge tertre » ou « hérisson ». Mais je peux l'assurer, malgré ce surnom, plutôt piquant, le Saint-Ciergeois ne l'est pas et c'est volontiers qu'il vous invitera à discuter et à partager un verre ou même deux... à l'Auberge communale ou au Cerf.

Une petite balade dans ce charmant village ou son hameau vous permettra de découvrir d'autres endroits bucoliques où habitations sympatiques.

CONCOURS PHOTOS

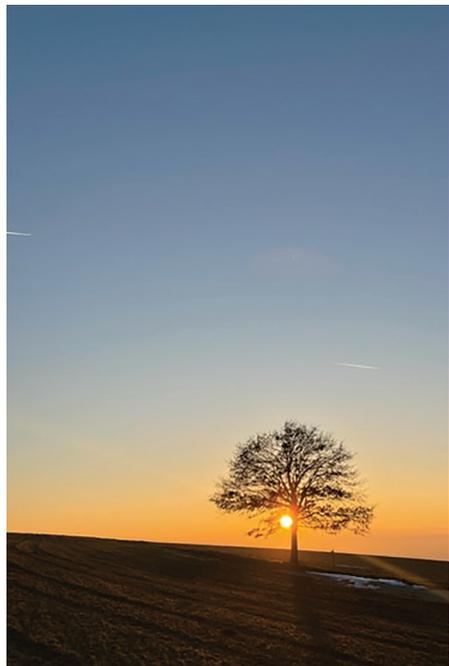
Le principe est simple, il suffit de faire une belle photo qui a sa place dans le Montanaire Magazine, sur le site web et la page Facebook de la commune. D'ailleurs, n'hésitez pas à nous suivre: @montanaire.

Pour participer, la/les photos doivent respecter les règles suivantes :

- Avoir été prises après la publication du Magazine
- Avoir été prises sur la commune de Montanaire
- Être d'accord de céder les droits de publication/modification à la commune (même si la photo n'a pas été sélectionnée dans les 3 premières) Bien sûr, nous mettons les crédits du photographe.
- La photo doit être de bonne qualité (Minimum HD soit 1920x1080 px)
- Toute personne qui apparaît sur votre photo doit être au courant et d'accord de la possible utilisation de celle-ci.

Pour participer, envoyez un email à actu@montanaire.ch avec votre nom ou celui qui doit apparaître dans les crédits, l'endroit et la date de la prise de photo, ainsi qu'un numéro de téléphone. Sans cela, votre participation ne sera pas prise en compte.

Un prix de CHF 150.- en bon dans un commerce local sera offert à la meilleure photo qui apparaîtra sur les 3 supports cités, soit Facebook, site web ainsi qu'en 4ème de couverture du Montanaire Magazine.



Arbre de Montanaire
Thierrens - St-Cierges
© Maryline Aubert

BIENVENUE À

Estoppey Charlotte
le 2 janvier 2022
à Denezy

Jeunot Guedes Gaïa
le 15 décembre 2022
à St-Cierges

Pidoux Robin
le 28 janvier 2023
à Denezy

Cauquil Sacha
le 21 février 2023
à Chapelle-sur-Moudon

Martins Ribeiro Salvador
le 7 mars 2023
à Chapelle-sur-Moudon

Besson Judith
le 14 mars 2023
à Chapelle-sur-Moudon

JOYEUX ANNIVERSAIRE !



Monsieur Jean-Marc Bigler
de Martherenges
le 2 février 2023

Monsieur Hans Reist
de Chanéaz
le 10 février 2023



Monsieur Luis Gassiot Meneghetti
de Thierrens
le 19 février 2023

Madame Claudine Genier
de St-Cierges
le 24 avril 2023



CONSEIL COMMUNAL

La prochaine séance du Conseil communal se déroulera
Mardi 20 juin 2023 à Chapelle-sur-Moudon

Tous renseignements complémentaires se trouvent sur le site de la commune: www.montanaire.ch

PROCHAINE ÉDITION

Le délai pour transmettre des annonces et articles est fixé au **15 juillet 2023** à transmettre à: actu@montanaire.ch

GAGNANTS DU CONCOURS PHOTOS

1^{ÈRE}
Les nuages arrivent de Corrençon
Chapelle-sur-Moudon
© Fabienne Kappeler



2^{ÈME}
Coucher de soleil
Thierrens
© Brigitte Boileau

3^{ÈME}
Joli arc-en-ciel
St-Cierges
© Anthony B

